

## **Enquête « Mobility of Migration Policies - Comment les politicien-ne-s apprennent sur les mesures de politique migratoire dans d'autres cantons »**

Rapport succinct à l'attention des parlements cantonaux, février 2022

### **Avant-propos**

Dans le cadre de notre projet de recherche, qui est soutenu par le Fonds national suisse en tant que partie intégrante du pôle de recherche national « On the Move - Entre migration et mobilité » (numéro de projet : 182897), nous avons mené au printemps 2021 une enquête en ligne auprès de tous les parlementaires cantonaux de Suisse alémanique et de Suisse romande.

L'enquête nous a permis de recueillir des informations sur la manière dont les membres des parlements cantonaux se positionnent par rapport aux thèmes de la politique migratoire. L'accent a été mis sur la question de savoir si et comment les parlementaires s'informent sur les mesures politiques au-delà des frontières cantonales et dans quelle mesure cela influence leur comportement politique.

Nous avons le plaisir de vous informer des résultats de l'étude dans ce rapport. La réussite du projet n'a été possible que grâce au soutien des services parlementaires cantonaux et à la collaboration de nombreux parlementaires cantonaux. Nous tenons à vous remercier cordialement pour votre précieuse contribution à l'étude.



Prof. Dr. Joachim Blatter



Dr. des. Lea Portmann

### **Structure de l'enquête et taux de réponse**

Dans le cadre de l'étude, nous avons invité les membres de tous les parlements cantonaux de Suisse alémanique et de Suisse romande à participer à l'enquête. Au total, sur les 2'504 parlementaires invités, 1'400 ont participé à notre enquête (taux de réponse 55,9%). Parmi les personnes participantes, 871 étaient des hommes et 519 des femmes. La majorité d'entre eux appartiennent au groupe d'âge moyen des 35-54 ans (n=651) et aux personnes âgées de 55 ans et plus (n=584). Les jeunes parlementaires représentaient une minorité des participants (n=162), conformément à leur représentation plus faible dans les parlements.

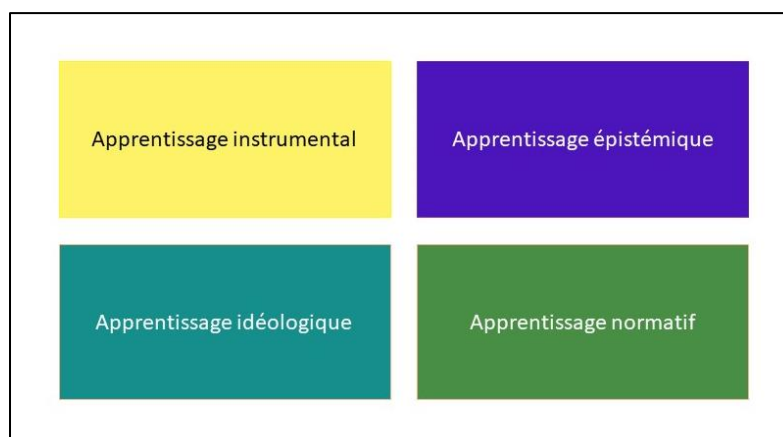
Outre des questions sur la personne, l'appartenance à un parti, l'expérience politique ainsi que les attitudes politiques, l'enquête comprenait une expérience scientifique intégrée. Dans cette partie expérimentale de l'enquête, nous avons fourni aux membres des parlements cantonaux des brèves descriptions sur trois mesures politiques dans le domaine de la migration et de l'intégration qui ont été introduites dans un autre canton. Les parlementaires cantonaux ont reçu de notre part des descriptions différentes de manière aléatoire. En procédant de la sorte, nous avons pour objectif de saisir dans quelle mesure la représentation de mesures politiques d'autres cantons a une influence sur les attitudes et le comportement politique des parlementaires cantonaux.

### Synthèse des résultats

L'enquête avait notamment pour objectif d'analyser comment et dans quelles conditions les parlementaires cantonaux absorbent des informations sur des mesures politiques prises dans d'autres cantons et comment cela influence leur intention de provoquer un changement politique.

Pour cela, l'étude se base sur un **modèle théorique** que nous avons élaboré dans le cadre du projet. Nous nous appuyons sur quatre formes d'apprentissage qui représentent de manière idéale comment les politicien-ne-s apprennent sur les mesures politiques prises dans d'autres cantons. Ces formes reposent chacune sur une hypothèse spécifique, dont chacune représente des acteurs et des arguments ciblés à cet effet (cf. figure 1).

**Figure 1:** formes d'apprentissage selon le modèle théorique



L'**apprentissage instrumental** signifie que les politicien-ne-s absorbent en premier lieu des informations sur l'efficacité des mesures politiques, les arguments économiques jouant un rôle

central, en particulier lorsqu'ils proviennent d'acteurs qui sont confrontés à des défis comparables à ceux des politicien-ne-s eux-mêmes. Dans le cas de l'**apprentissage idéologique**, des acteurs similaires fournissent des informations, toutefois, ils informent les politicien-ne-s en particulier sur le fait de savoir si la mesure est adéquate d'un point de vue idéologique. Nous attribuons la forme de l'**apprentissage épistémique** aux politicien-ne-s qui cherchent également à prendre des mesures efficaces, mais qui absorbent en premier lieu les informations des expert-e-s (et moins celles des acteurs confrontés à des défis similaires). Bien que les expert-e-s soient également au centre de l'**apprentissage normatif**, ceux-ci informent en premier lieu les politicien-ne-s sur les aspects normatifs et éthiques des mesures dans cette forme d'apprentissage.

Pour examiner la propagation de ces formes d'apprentissage théoriques dans la pratique politique, nous avons considéré trois mesures politiques dans le cadre de l'étude : les instruments d'intégration des requérant-e-s d'asile sur le marché du travail, la restriction de la détention administrative et les politiques de naturalisation facilitées. Nous avons notamment relevé si les parlementaires souhaitaient obtenir davantage d'informations sur ces mesures dans d'autres cantons et quelle était leur disposition à s'engager politiquement pour leur introduction.

En termes descriptifs, il convient de constater que plus de la moitié des personnes interrogées (52%) ont demandé des **informations supplémentaires** sur les mesures d'intégration des requérant-e-s d'asile sur le marché du travail, alors que la demande d'informations sur les deux autres mesures était un peu plus faible, de l'ordre de 40% (détention administrative 42%, politiques de naturalisation 41%). La disposition des parlementaires à transmettre une **information à la commission compétente** variait entre 3,3 (détention administrative) et 4,6 (intégration des requérant-e-s d'asile), mesurée sur une échelle de 0 à 10. La probabilité qu'ils apportent une **information à la réunion de groupe** (la disposition moyenne se situait entre 3,8 et 5,3 selon la mesure) ou qu'ils **informent un autre membre du Parlement** (disposition également entre 3,8 et 5,3) était un peu plus élevée. En revanche, seuls quelques-uns des parlementaires interrogés ont manifesté une intention de déposer une **intervention parlementaire** (disposition entre 2.8 et 4.0).

Selon notre analyse, dans quelle mesure les quatre formes d'apprentissage sont-elles propagées ?

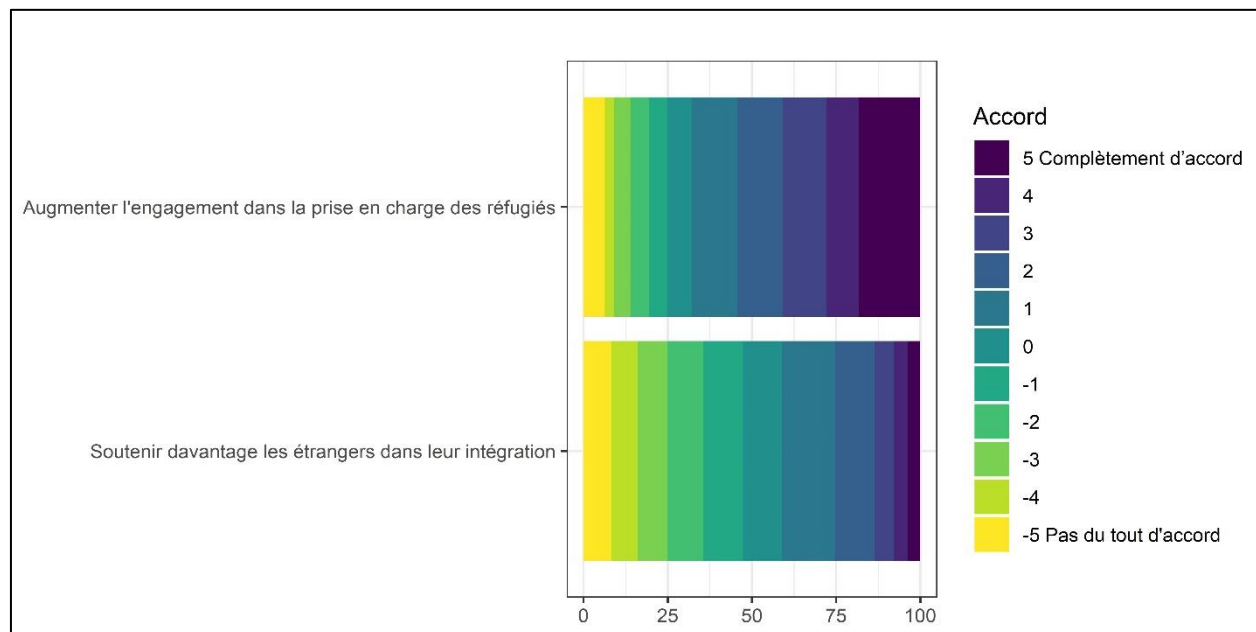
L'un des principaux résultats de notre étude est que les expert-e-s (scientifiques) ont eu peu d'effet pour inciter les politicien-ne-s à demander des informations sur les mesures prises dans d'autres cantons ou à s'engager pour leur introduction dans leur propre canton. Ce résultat peut être observé indépendamment de la méthode d'argumentation utilisée par les expert-e-s. Ils n'ont pas réussi à accroître leur influence, ni par une perspective économique, ni par une perspective morale liée aux droits de l'homme. Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que les formes d'apprentissage épistémique et normative sont peu propagées, du moins en ce qui concerne la prise en considération des politiques dans d'autres cantons.

En revanche, la disposition des parlementaires interrogés à s'engager en faveur des mesures politiques a augmenté lorsque des acteurs ayant des attitudes similaires (politicien-ne-s appartenant au même parti que le parlementaire interrogé) ont avancé des arguments en faveur des mesures. En particulier, l'impact des collègues de parti était élevé lorsqu'ils invoquaient des arguments normatifs (faisant référence aux droits de l'homme), ce qui indique un apprentissage idéologique. Ce résultat est pertinent d'un point de vue scientifique, car la forme d'apprentissage idéologique au-delà des frontières politiques est restée largement ignorée dans la recherche sur l'analyse politique. En outre, nous espérons que les résultats de cette étude seront également pertinents d'un point de vue pratique et politique, en offrant un aperçu de la formation de l'opinion et de l'élaboration des politiques dans le domaine de la migration et de l'intégration.

La première partie de l'enquête, dans laquelle nous avons demandé aux parlementaires, outre des questions sur leur personne, quelles étaient leurs attitudes dans le domaine de la migration, permet de se faire une idée plus précise de l'opinion des parlementaires sur les mesures de politique migratoire.

Une évaluation de ces questions montre qu'une majorité des parlementaires interrogés (68%) étaient d'accord pour que le canton concerné augmente son engagement dans la **prise en charge des réfugié-e-s**, 7% n'étaient ni pour ni contre un engagement accru, tandis qu'environ un quart des personnes interrogées se positionnaient contre ou plutôt contre. L'affirmation selon laquelle le canton devrait **soutenir davantage les étranger-ère-s dans leur intégration** a recueilli un peu moins de soutien : environ 41% des personnes interrogées étaient plutôt d'accord ou tout à fait d'accord, environ 12% ont déclaré n'être ni d'accord ni contre et près de la moitié (47%) se sont positionnées contre (cf. figure 2).

**Figure 2:** attitudes envers les questions de politique migratoire



Légende : les évaluations se basent sur les questions suivantes : « Le canton doit-il soutenir davantage les étranger-ère-s dans leur intégration ? » ; « Le canton doit-il augmenter son engagement dans la prise en charges des réfugié-e-s (par exemple par la prise en charge de réfugié-e-s des camps en Grèce) ? » Interprétation : accord pour les valeurs de 1 à 5 ; position neutre pour la valeur 0 ; désaccord pour les valeurs de -1 à -5. Taille de l'échantillon : 1,400 politicien-ne-s.

### Procédure ultérieure

L'objectif de ce rapport succinct était de vous présenter les premiers résultats de notre étude, que nous n'avons pu mener que grâce à votre contribution indispensable. Nous communiquerons prochainement les résultats de ce projet de recherche à un public académique par le biais de publications dans des revues scientifiques, mais aussi à un lectorat plus large par le biais d'articles de blog et de formats similaires.

Nous publions les publications régulièrement sur notre site Internet, où vous trouverez également de plus amples informations sur le projet : <https://www.unilu.ch/fakultaeten/ksf/institute/politikwissenschaftliches-seminar/forschung/the-mobility-of-migration-policies/#section=c123638>.

Nous nous tenons également volontiers à votre disposition pour toutes questions ou réactions concernant le projet.

**Contact**

Universität Luzern  
Kultur- und Sozialwissenschaftliche Fakultät  
Politikwissenschaftliches Seminar  
Frohburgstrasse 3  
6002 Luzern

Dr. des. Lea Portmann  
[lea.portmann@unilu.ch](mailto:lea.portmann@unilu.ch)